



# Déclarations et Discours

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA

MAR 3 1977

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

N° 76/28

## L'AVENIR DE LA COOPÉRATION CANADO-JAPONAISE

Discours du premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, au Cercle national de la presse du Japon le 26 octobre 1976

Nous sommes à peine entrés dans la deuxième moitié des années soixante-dix, mais la décennie a déjà été marquée par des événements et un état de crise tels qu'il est bien difficile de se remémorer les perspectives optimistes de 1970. Pourtant, il y a six ans, nous accueillions cette décennie avec les plus grands espoirs: J'avais, alors, l'honneur d'être parmi vous pour partager la fierté que vous inspirait l'exposition d'Osaka. Pouvait-on concevoir alors que le génie inventif du monde industrialisé connaisse une limite ou que des obstacles puissent arrêter l'élan d'un peuple libre? Les Canadiens, par l'Expo 67, les Japonais, par l'Expo 70, avaient montré leur imagination, leur discipline et leur volonté d'explorer les voies de l'avenir.

En 1970, le mot clé, celui qui traduisait le sentiment général des démocraties industrialisées, c'était la "confiance". Confiance en nos techniques, confiance en nos modes de gouvernement. En six ans, les nations, les unes après les autres, devaient connaître les affres du doute et des remises en question. Ceux-ci ont, dans certains cas, sapé la crédibilité du système. En Europe, en Amérique du Nord, au Japon, la confiance que l'on plaçait dans l'État a considérablement diminué. Et cette perte de confiance va de pair avec un autre phénomène, qualitativement distinct: on revendique un plus large accès à l'information provenant de l'État, on veut participer davantage aux décisions et, par conséquent, on exige des pouvoirs publics des comptes plus détaillés.

Nul Japonais, nul Canadien, n'ignore ce phénomène. Bien peu en contestent le caractère essentiellement salutaire.

Pourtant, combien de Japonais et combien de Canadiens connaissent cette autre source de pression, tout aussi salutaire, qui s'exerce sur l'État pour l'amener à céder une partie de son autorité, de son champ d'action. Cette pression-là ne vient pas de l'intérieur, mais de l'extérieur. Elle ne s'inspire pas d'un idéalisme ou d'une théorie quelconque, mais de la nécessité et des circonstances. Ses répercussions sur les gouvernements et les peuples seront probablement aussi décisives et considérables que celles des lointains événements de 1212, de 1776 et de 1853. On exige, dans certains secteurs une plus grande coopération internationale et, dans d'autres, l'application de mesures universelles par des or-

ganismes supranationaux.

Six ans seulement après le début de la décennie, nous sommes tous, non seulement mieux informés mais aussi, d'une certaine façon, plus sages. Peu d'hommes d'État le nient aujourd'hui, il y a des problèmes - dont le nombre croît sans cesse d'ailleurs - qui ne relèvent pas uniquement de solutions nationales. Que l'on songe, par exemple, à la protection du milieu et à la question de la régularisation des climats. Que l'on songe au désarmement nucléaire, à l'exploitation méthodique et équitable des fonds marins, au delà des zones nationales ou, encore, à l'exploration de l'espace, ainsi qu'à de nombreuses questions touchant l'élaboration et la surveillance des relations économiques à une certaine échelle.

Mais aussi nécessaire et, je crois, inéluctable, que soit ce processus de réduction des pouvoirs nationaux, il peut très bien être contesté par les mêmes éléments, qui, à l'intérieur de nos sociétés, s'opposent à l'accroissement de ces mêmes pouvoirs. Poussés par les raisons les moins rationnelles, quoique par certains côtés, les plus humaines, les citoyens des démocraties répugnent, souvent d'instinct, à concéder des pouvoirs à tout gouvernement, que celui-ci soit national ou international.

Au moment où la fin de la décennie se rapproche, tous ceux d'entre nous qui font profession de persuader - politiciens, journalistes, universitaires - doivent veiller à ce que les chauvinismes désuets n'empêchent ni l'établissement d'une politique universelle dans certains secteurs fondamentaux ni - quand la logique le commande, ce qui s'applique précisément au Japon et au Canada - le développement d'une plus grande solidarité.

Mais une communauté met toujours du temps à prendre forme. Les villes planifiées elles-mêmes n'acquièrent que petit à petit leur force de cohésion. Les rapports existant entre certains pays, rapports, par essence, moins intimes que ceux d'une agglomération, entravent souvent pendant des siècles le développement de tout sentiment de communauté. Il ne fait aucun doute cependant que nous ayons avantage à développer ce sentiment et que l'attitude désinvolte des siècles passés ne convient plus: elle est devenue dangereuse.

Veut-on des exemples des avantages de la coopération internationale? Les relations entre le Canada et les États-Unis en offrent d'innombrables, de la coopération par l'entremise des organismes multilatéraux de l'ONU aux grands accords économiques, le pacte de l'automobile par exemple, en passant par cette collaboration, de moindre importance peut-être, mais très tangible, de centaines

---

de localités frontalières qui mettent leurs services à la disposition les unes des autres: extinction des incendies, distribution d'eau courante, etc.

Certes, c'est, dans une large mesure, la proximité géographique qui a donné naissance à cette collaboration. La responsabilité de la défense aérienne de l'Amérique du Nord est partagée: elle est confiée à un commandement militaire unifié. Le traité de 1909 relatif aux eaux limitrophes fut le premier accord international à reconnaître le principe de la responsabilité pour la pollution au delà des frontières nationales. On l'a complété en 1972 par ce qu'on pourrait appeler le plus large accord du monde sur la qualité des eaux. Tant dans le secteur public que privé, tant au niveau de l'activité économique que sociale, dans des domaines aussi disparates que les organisations sportives et les services médicaux d'urgence, il existe une collaboration canado-américaine. Elle crée le meilleur genre de communauté que l'on puisse souhaiter, car elle renforce l'individualité et l'esprit d'initiative de chaque pays.

Le Pacifique, certes, sépare davantage que les Grands lacs ou le Saint-Laurent. Et pourtant, de nos jours, la technique moderne en a pour ainsi dire, réduit les dimensions: Il y a un siècle et demi, le lac Ontario représentait un obstacle plus considérable pour les Canadiens et les Américains. Le principal obstacle qui sépare, aujourd'hui, le Canada et le Japon réside beaucoup moins dans l'immensité du Pacifique-Nord que dans l'indifférence. Tant qu'ils ne comprendront pas les avantages d'une meilleure coopération, nos deux pays ne pourront pas tirer pleinement parti de leur propre potentiel. Tant qu'ils n'auront pas parfaitement pris conscience de la rapidité de l'évolution, et de la nécessité de prendre des décisions et de faire preuve d'imagination, ils compromettront - à l'heure de vérité - leurs chances mutuelles de bénéfice.

Les Japonais et les Canadiens se connaissent de longue date mais, jusqu'à présent, il y aura eu entre eux plus de curiosité polie que d'intérêt éclairé. La première ambassade du Canada au Japon, créée à Tokyo en 1929, n'était que la quatrième des missions diplomatiques canadiennes.

Un demi-siècle plus tard, on peut dire que seules les vingt dernières années ont réellement répondu aux espoirs que nous nourrissions, j'ai tout lieu de croire, de part et d'autre. Je pense qu'il y eut, tout d'abord, déception des deux côtés. Toutefois, ces dernières années, il a bien fallu que les relations canado-japonaises se resserrent. Le Japon est devenu le deuxième partenaire commercial du Canada. (Nos échanges annuels se chiffrent aujourd'hui à

---

---

près de quatre milliards de dollars.) Il représente l'une de nos principales sources de capitaux. Il est, en Asie, le premier client de l'une de nos deux grandes compagnies aériennes et l'un de nos plus proches associés sur la scène multinationale, que l'on songe au Fonds monétaire international, au Plan de Colombo, à l'OCDE, ou à la BAD. Ainsi, l'un et l'autre, nous nous rendons de mieux en mieux compte que, si nos économies sont complémentaires dans une certaine mesure, nos situations, elles, sont tout à fait comparables.

Nous sommes tous deux voisins d'une grande puissance face à laquelle nous devons nous affirmer. Chacun de nous a choisi, consciemment et indépendamment de ses capacités économiques et techniques, de ne pas produire d'armes nucléaires. Chacun de nous consacre une part croissante de ses ressources et de ses efforts au développement des pays moins favorisés, ainsi qu'en témoigne notre participation actuelle à la C.C.E.I.. Nous nous intéressons l'un et l'autre de très près à l'avenir du droit de la mer, et si nos opinions divergent sur certains points, nous reconnaissons, tous deux, l'importance du compromis grâce auquel un processus ordonné de réglementation de l'ensemble de l'activité maritime verra le jour.

C'est, dans une large mesure, pour empêcher que ne s'installe une sournoise indifférence que je suis ici aujourd'hui. Ma visite au Japon ne s'inscrit pas dans le cadre d'une tournée de plusieurs pays. Je ne fais pas escale ici en provenance ou à destination de quelque autre pays. Je suis arrivé directement du Canada. Et c'est directement que j'y retournerai cet après-midi. Mon gouvernement attache une importance particulière au Japon et aux relations canado-japonaises.

C'est pourquoi je me félicite tant de l'accord-cadre que nos deux pays ont conclu la semaine dernière relativement à leur coopération économique. Cet événement marquait l'aboutissement fructueux de négociations entamées en 1974 et qui sont, en quelque sorte, le pendant des pourparlers que, récemment, nous avons menés à terme, avec la Communauté économique européenne. Cet accord-cadre énonce les objectifs et engagements que se sont fixés le Canada et le Japon en vue d'encourager la coopération dans une large gamme de domaines économiques. Je suis persuadé que cette nouvelle page de l'histoire de nos échanges attestera chaque jour davantage le caractère mutuellement bénéfique de notre association.

Le Canada, je pense, vous offre beaucoup d'avantages. Il est le seul pays industrialisé du monde qui ait conclu un accord économique avec la CEE, et le seul dont les exportations annuelles aux États-Unis se chiffrent à plus de vingt milliards de dollars, ses

---

exportations consistant essentiellement en produits finis ou semi-finis. Le Canada fut aussi le premier à concevoir, fabriquer et mettre en oeuvre un système national de télécommunications par satellite. Et le premier encore à concevoir, fabriquer et mettre en oeuvre des réacteurs nucléaires à eau lourde; du point de vue de sa fiabilité, de son rendement et de sa souplesse, le système CANDU s'est avéré supérieur à toutes les autres filières. Le Canada est également en tête de tous les autres pays pour ce qui est de la conception et de la fabrication des ADAC. La haute technicité et la qualité du Canada comme partenaire commercial n'est plus à démontrer aux yeux de nombreux pays. Nul doute que le Japon en viendra également à cette conclusion.

Mais, si satisfait que je sois de l'accord-cadre que nous venons de conclure et des perspectives qu'il ouvre dans les domaines du commerce et de l'investissement, je ne manque pas d'attacher encore plus d'importance aux autres aspects de nos relations, notamment à l'accord culturel conclu cette semaine et aux consultations politiques de nos deux gouvernements, dont l'importance ne cesse de croître. Le Canada et le Japon ouvrent, l'un pour l'autre, une fenêtre sur un autre monde.

Les horizons que lui ouvrent sa qualité de membre de l'OTAN et du Commonwealth, ses relations avec les États-Unis, son action au sein de l'Agence francophone, l'expérience aussi longue que variée qu'il a glanée en participant à la plupart des missions relatives au maintien de la paix depuis la création des Nations unies, le Canada les offre au Japon, qui, en retour, peut partager avec lui sa compréhension profonde du continent asiatique, sa connaissance de coutumes sociales et politiques inconnues des Canadiens, son expérience de pays ayant connu l'un des plus grands triomphes économiques de l'histoire, sa culture riche, originale et raffinée et la place dont il jouit parmi les nations du Pacifique. Situés de part et d'autre du Pacifique-Nord, à proximité de deux des plus grandes puissances mondiales et dans le voisinage direct d'une troisième, le Canada et le Japon peuvent considérablement améliorer leur compréhension du monde. Et, ce qui est plus important encore, ils peuvent s'unir pour tenter de résoudre ces problèmes de dimension internationale dont je parlais il y a quelques instants.

Nous travaillons côte à côte avec d'autres nations à New York, à Paris, à Genève; nous avons récemment pris place ensemble aux tables rondes de Porto Rico et de Manille; M. Miki et moi, nous nous sommes promis, cette semaine, que désormais Ottawa et Tokyo s'efforceraient d'établir des contacts plus réguliers afin de mieux se connaître, tout en travaillant pour que soient tenues, d'ici la fin de la décennie, les belles promesses des années soixante-dix, qui

s'étaient estompées récemment.

Au demeurant, nos deux pays ont constaté qu'ils n'avaient pas encore pleinement compris que les nations du Tiers-Monde les observent; qu'elles s'intéressent aux réalisations de leurs régimes démocrates et aux solutions qu'ils apportent à leurs problèmes économiques et sociaux et qu'elles jugent de notre volonté d'assumer nos responsabilités internationales. C'est le comportement de pays tels que les nôtres qui amènera les nations nouvellement indépendantes à opter, soit pour la voie difficile, mais combien enrichissante, de la liberté individuelle, soit pour celle, attrayante mais stérile, du totalitarisme.

En tant que démocraties industrielles, nous sommes observés de l'extérieur: on nous juge à nos propos et à nos actes. Si nous ne sommes pas en mesure, d'une part, de prouver aux autres nations que nous sommes sensibles à leurs besoins et que nous les comprenons, d'autre part, de nous prouver à nous-mêmes que nos sociétés sont capables de se fonder sur la discipline, l'honnêteté et l'humanité, c'est que nous n'aurons pas su relever le défi des années soixante-dix et nos enfants nous reprocheront notre aveuglement. Le Japon et le Canada possèdent la clé d'une énigme, le fil d'Ariane qui conduit hors du labyrinthe. Nous avons une valeur de symboles beaucoup plus forte que nous ne voulons bien l'admettre. Mon voeu, c'est que notre comportement et nos réalisations fassent dire à nos enfants: "taiken na oseiko osamemashita", "bravo!".

---

S/C